

AVIS D'OUVERTURE DE LA CONCERTATION

Transports en commun - Amélioration de la desserte du quartier Thouars à Talence et du quartier Malartic à Gradignan par la création d'un Transport en commun à haut niveau de service (TCHNS)

Le public est informé que par délibération n°2018-794 en date du 21 décembre 2018, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur le projet de Transports en commun - Amélioration de la desserte du quartier Thouars à Talence et du quartier Malartic à Gradignan par la création d'un Transport en commun à haut niveau de service (TCHNS).

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront respectivement déposés :

- à la Mairie de Bordeaux : Cité municipale - 4 Rue Claude Bonnier - 33077 Bordeaux
- à la Mairie de Gradignan : Allée Gaston Rodrigues - 33170 Gradignan
- à la Mairie de Pessac : Place de la V^{ème} République - 33600 Pessac
- à la Mairie de Talence : Rue du Professeur Arnozan - 33400 Talence
- à la Mairie de Villenave d'Ornon : Rue du Professeur Calmette - 33140 Villenave-d'Ornon
- à la Direction Tramway/SDODM/Grandes infrastructures de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet 1er étage : 39-41 cours du Maréchal Juin - 33045 à Bordeaux
- et sur le site internet de Bordeaux Métropole : <http://participation.bordeaux-metropole.fr>

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, **à compter du jeudi 14 mars 2019**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation.

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Le Président de Bordeaux Métropole.